

JOURNÉE D'ÉTUDE

Un grand nombre de personnes traumatisées n'ont pas subi un événement traumatique unique mais ont au contraire accumulé les expériences difficiles à travers le temps. Ces personnes, qui ont déjà mis en place des ressources de survie hors pair, sont souvent épuisées par une lutte incessante contre les effets des déclencheurs dans leur quotidien. Les symptômes « classiques » du stress post traumatique ne sont pas toujours visibles parce qu'ils sont noyés dans une comorbidité plus vaste, faite en majorité de troubles de l'attachement et de dépressions chroniques, mais aussi de troubles du comportement alimentaire, de tableaux anxieux ou compulsifs, d'addictions, de mises en danger, d'automutilations et de comportements les mettant en risque d'expérimenter davantage de situations victimisantes.

Lorsque la traumatisation chronique a débuté dès le plus jeune âge et a impliqué pour une grande part des adultes censés prendre soin, il arrive que la survie se fasse au prix d'un conditionnement comportant un évitement tellement massif, que des pans entiers d'expérience passent sous amnésie. Des symptômes de déréalisation, de dépersonnalisation et de perte du sens du temps présent complexifient ce tableau déjà difficile.

Le ou la thérapeute se trouve alors confronté-e, en séance à des personnes présentant de l'amnésie, des phobies, des émotions débordantes, et des réactions de survie. Les méthodes d'exposition simples ne marchent pas, parce qu'elles sont trop confrontantes. Pour créer les conditions de pouvoir aider ces personnes, nous devons avant tout viser « **la stabilisation** ». Il s'agit de les aider à retrouver une maîtrise de leurs réactions face aux déclencheurs, une meilleure gestion de leurs émotions, et accessoirement aussi une meilleure compréhension, plus bienveillante, de leurs blessures encore actives.

Au cours de cette journée, Hélène Dellucci s'appuiera sur la **Théorie de la Dissociation Structurale de la Personnalité** pour décrire et repérer les différentes manifestations de la dissociation traumatique et proposer des outils de stabilisation adaptés à cette symptomatologie spécifique. Celle-ci est faite d'amnésie, de symptômes de dépersonnalisation et de déréalisation, de symptômes dissociatifs somatoformes, l'émergence de parties dissociatives de la personnalité distinctes et de symptômes Schneideriens, en distinguant la conceptualisation de ces derniers dans le cadre de la dissociation traumatique.

Elle décrira ces différentes pistes en les articulant aux besoins du ou de la patient-e à différents moments de la thérapie, avec pour but de faciliter le retraitement des expériences traumatiques.

Le travail sur les traumas eux-mêmes ne sera toutefois pas abordé lors de cette journée.

Toute la journée s'appuiera sur les principes de la **Psychotraumatologie Centrée Compétences** qui implique un positionnement thérapeutique particulier. Le ou la thérapeute, avec ses connaissances, son expérience, ses acquis, ses ressources, n'est expert-e que de thérapie en général. Cette expertise-là ne dépassera jamais 50% de ce qui est à l'œuvre dans une thérapie particulière. La personne, même souffrante, est experte de sa vie, dans son contexte, de ses ressources et de son symptôme. De cette expertise partagée découle également une responsabilité partagée : le ou la thérapeute est responsable d'un cadre de travail sécurisant et de la mise en place de bonnes conditions de travail, sans lesquels il serait illusoire de demander à des personnes, même motivées, de se mettre au travail. La personne, quant à elle, est responsable du contenu qu'elle amène en thérapie, et des changements dans sa vie.

Traumas complexes et troubles dissociatifs : Comment stabiliser nos patients pour créer les conditions d'un travail thérapeutique ?

Liège, le 11 septembre 2024 - avec Hélène DELLUCCI

Public cible

La journée s'adresse aux thérapeutes individuels et familiaux familiers de la question du trauma qui souhaitent acquérir des moyens nouveaux pour faire de leur consultation un lieu sûr pour leurs patients.

Informations pratiques

Lieu : Palais des Congrès de Liège, Esplanade de l'Europe, 4020 Liège

Date : mercredi 11 septembre 2024

Frais d'inscription individuelle : 90 € (90 CHF)

Frais d'inscription par convention (formation continue en France) : 130 €

BULLETIN D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire à une formation, merci de remplir impérativement un bulletin d'inscription :

- Par internet via notre site www.parole.be ;
- Ou en utilisant le bulletin ci-dessous et en nous le renvoyant soit par mail (info@parole.be), soit par courrier postal.

Nom :

Prénom :

ADRESSE PRIVEE :

Rue : N° :
Ville : Code postal :
Pays : Tél. :
Email :

ADRESSE PROFESSIONNELLE :

Institution :
Rue : N° :
Ville : Code postal :
Pays : Tél. :
Email :

PAIEMENT

- J'effectue un virement européen de € sur le compte IBAN : BE37 7755 9056 5828 BIC : GKCCBEBB (Belgique, France, Luxembourg...)
- Mon organisme envoie une attestation de prise en charge et règle par mandat administratif – n° d'agrément : 11 75 34 59 875 (inscription par convention en France)
- J'effectue un virement de € sur le compte IBAN : FR80 3000 2005 6100 0045 1265 R 84 (France)
- J'envoie un chèque de € à l'ordre de "Parole d'Enfants" (France)
- J'effectue un virement de CHF sur le compte CCP de Parole d'Enfants n°40-688752-4 à Bern – IBAN CH58 0900 0000 4068 8752 4 BIC : POFICHBEXXX (Suisse)

FACTURE

- Je désire recevoir une facture établie au nom de
à mon adresse privée professionnelle

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Nous attirons votre attention sur le fait que votre réservation ne sera effective qu'à la **réception de votre paiement** ou d'une attestation de prise en charge signée par votre employeur.

Les places seront attribuées dans la limite des places disponibles, dans l'ordre chronologique d'arrivée des versements.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour faire une réservation provisoire dans l'attente de la réponse de votre employeur.

EN CAS D'ANNULATION

Les **annulations de votre part** ne font pas l'objet de remboursement.

Lorsqu'il y a une liste d'attente pour un groupe dont le nombre de participants est limité, nous vous proposons un arrangement à l'amiable s'il nous est possible de vous remplacer.

Nous nous réservons le droit d'annuler la formation si un nombre minimal de participants n'est pas atteint. Dans ce cas, le remboursement est intégral.

DATE ET SIGNATURE

.....